



BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : BICI BOURSE

Siège social : Avenue Franchet d'Esperey - Immeuble BICICI, 2^{ème} étage, Abidjan Plateau

Adresse : 01 BP 1298 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Téléphone : (225) 20 20 16 68

Télécopieur : (225) 20 21 47 22

ANB : Côte d'Ivoire

Nom & prénoms du Représentant légal : M. Eric NKOUMO-MOBIO

Fonction du Représentant légal : Directeur Général

Email : eric.nkoumo-mobio@bnpparibas.com

2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : FILTISAC SA

Symbole : FTSC

Siège social : km 8, Route d'Adzopé gare

Téléphone : (225) 20 30 46 00

Télécopie : (225) 20 30 46 46

Email : info@filtisac.com

3. CLAUSES DE L'ANIMATION

Nom & prénoms du négociateur spécialiste : MAMBE GRACE		
Date de signature du contrat : 22/09/2014	Contrat renouvelé ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Durée du contrat : 1 an	Combien de fois : reconduction tacite	Date du dernier renouvellement : Sans objet
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : 10 (la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)		
Ecart de cours proposé : + ou - 10%		
Compte DCBR utilisé : 11934		

4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	DU 01/07/2019	Au 31/12/2019	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	0	0	0	0
Valeur en espèces (F CFA)	0	0	0	0

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 10/02/2020

NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre.